histoire d'une idée

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1859 à nos jours

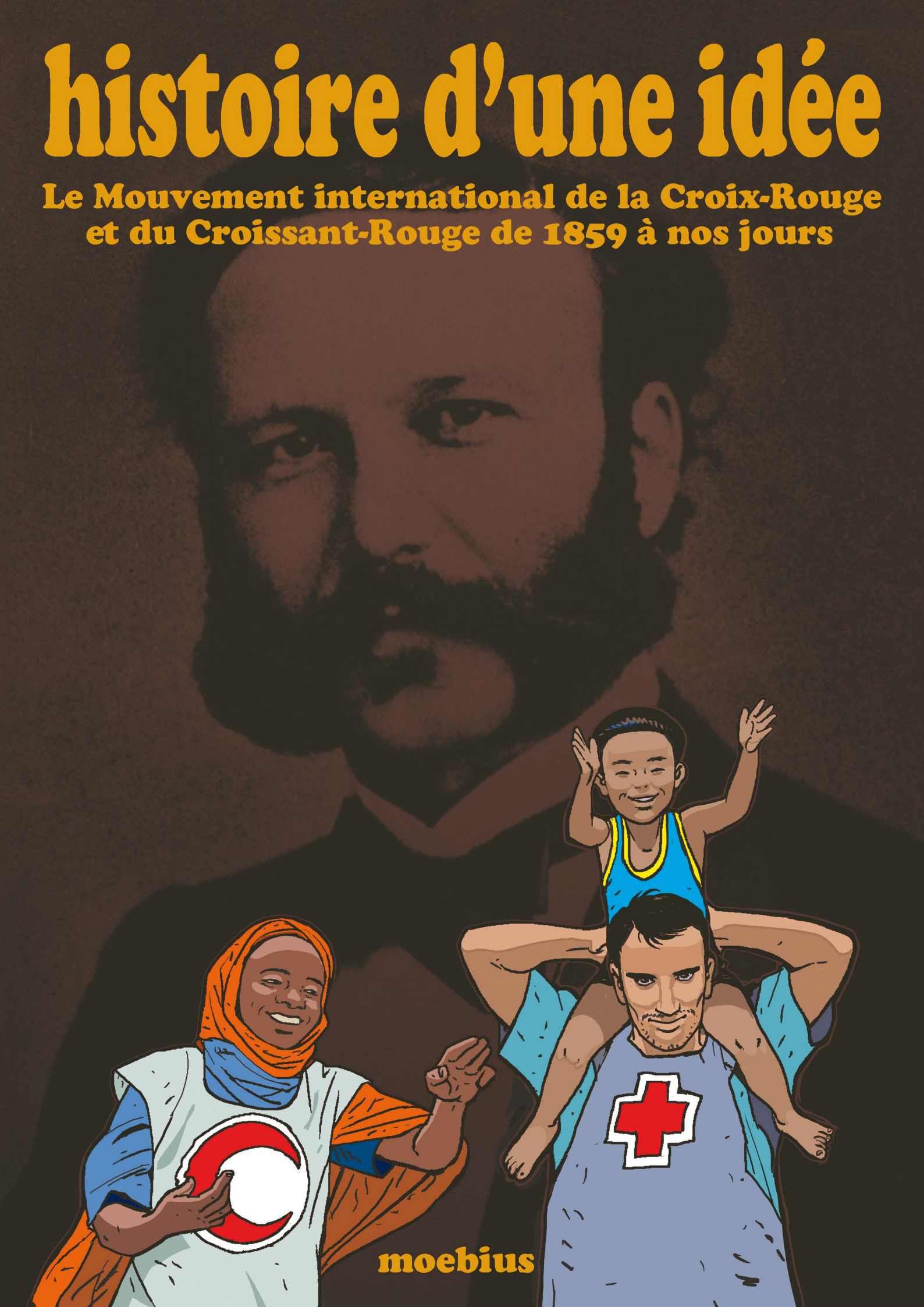

moebius

Missions

Organisation impartiale, neutre et indépendante, **le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables. En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines. La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 189 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

moebius

histoire d'une idée

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1859 à nos jours

Le 24 juin 1859, une bataille sanglante oppose les armées française et autrichienne dans le nord de l'Italie, à Solferino. À la fin de cette journée, près de 40 000 soldats sont tués ou agonisent sans soins. Les services de santé sont débordés et ne jouissent d'aucune protection sur le champ de bataille.

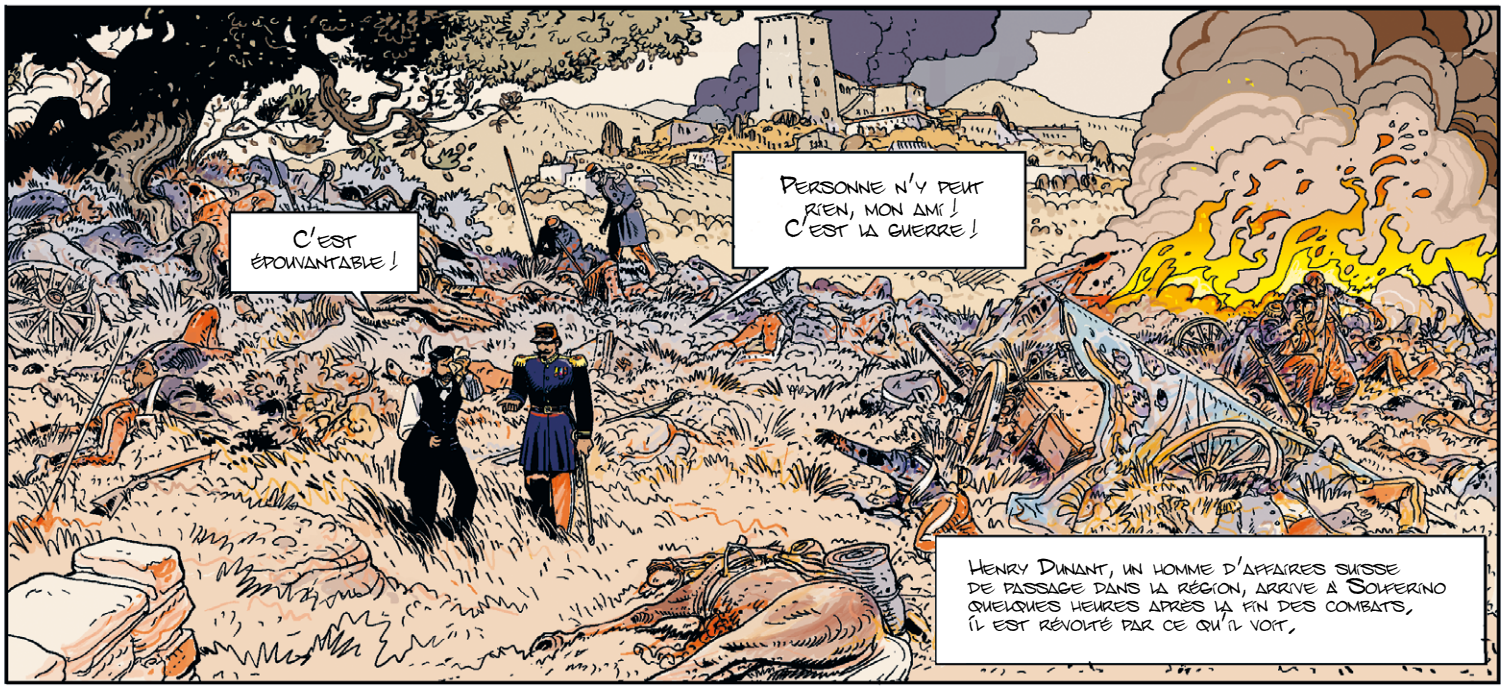

De retour à Genève, sa ville natale, Dunant publie en 1862 *Un souvenir de Solferino*. Dans ce livre, deux idées majeures :
- Que des comités de secours forment des volontaires pour soigner les blessés de guerre(1),
- Qu'un accord international reconnaisse et protège ces comités(2).

Utopie !

Non ! Cet homme a raison, il faut faire quelque chose.

Dunant et quatre citoyens genevois forment en 1863 le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

D^r Th. Maunoir

Gal G.H. Dufour

Henry Dunant

Gustave Moynier

D^r Louis Appia

(1) À l'origine de la création des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
(2) Base du droit international humanitaire (DIH).

Ce signe, que je juge universel, protégera les services de santé des armées sur le champ de bataille.

Ainsi ils ne seront plus l'objet d'attaques.

Tous les blessés seront soignés, quel que soit leur camp !

1864 : les États adoptent la Convention pour l'amélioration du sort des blessés dans les armées en campagne.

En 1876, les Turcs choisissent le croissant rouge, plus proche de leur sensibilité culturelle.

En 1901, le premier prix Nobel de la paix est attribué à Henry Dunant.

La multiplication des conflits souligne la pertinence de son idée principale : préserver une part d'humanité au cœur de la guerre.

La codification des règles relatives aux méthodes de guerre débute à cette époque. La Convention de La Haye de 1907 interdit l'emploi d'armes empoisonnées ou l'exécution des soldats qui se rendent.

De nombreuses Sociétés nationales voient le jour partout dans le monde. Il y en aura 42 à la veille de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Pendant ce conflit, l'industrie moderne produit des armes dans de telles quantités que les victimes, militaires et civiles, se comptent par millions. Les gaz de combat sont utilisés massivement.

Certains volontaires se retrouvent sur le front.

D'autres confectionnent des colis avec des vêtements, de la nourriture, du tabac, des lunettes, des médicaments,

... malgré les blocus et les lignes de front,

Le CICR transmet des millions de lettres et de colis aux prisonniers...

CROIX ROUGE

Le conflit s'achève en 1918. Mais une véritable catastrophe sanitaire, la grippe espagnole, ...

... tue plus de gens que la guerre en quatre ans !

En 1919, les Sociétés nationales forment une ligue afin de coordonner leurs efforts.

Il faut secourir les personnes déplacées !

... combattre la famine...

... et les épidémies !...

... rétablir les services de santé.

Le Mouvement devient de plus en plus universel.

De nouveaux conflits éclatent en Espagne, en Éthiopie, en Chine, les populations civiles sont systématiquement prises pour cible,

Par leur caractère meurtrier, ils annoncent toute l'horreur de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945),

Les soldats capturés recevront plus de 36 millions de colis et 120 millions de lettres,

Les délégués du CICR entrent dans des camps de prisonniers de guerre pour s'assurer que ces derniers sont traités selon les règles de la Convention internationale de 1929,

Mais personne ne s'oppose durant ce conflit au massacre délibéré de millions de personnes, notamment des Juifs, le monde atteint un niveau de barbarie inégalé...

En 1949, les États révisent les textes existants du droit international humanitaire et en adoptent un nouveau pour protéger les civils en temps de guerre. Ce sont les quatre Conventions de Genève,

Même la guerre a des limites !

Le DIH repose sur deux piliers :

1 Les personnes qui ne se battent pas sont protégées,

2 Le choix des armes et des méthodes de guerre n'est pas illimité,

Deux Protocoles viendront renforcer ces textes en 1977. Le 3e Protocole, adopté en 2005, donne aux Sociétés nationales la possibilité d'utiliser un emblème additionnel : le cristal rouge.

Le CICR protège et assiste les victimes de la guerre,

Un combattant qui se rend doit être bien traité,

Il explique à tous les combattants les règles qu'ils doivent suivre,

Les victimes reçoivent de la nourriture et des biens essentiels à leur survie,

Il y en aura pour tout le monde !

Nous avons appris que certains de vos éléments ont brûlé un village près de la rivière,

Nous allons prendre des mesures contre les coupables,

Des équipes de médecins opèrent des blessés de guerre sur le front,

Les délégués creusent des puits,,,

,,, vaccinent des troupeaux entiers,

Des centres orthopédiques s'occupent de personnes amputées, souvent victimes de mines,

Tu vois, tu y arrives !

Les personnes séparées par la guerre utilisent des téléphones satellitaires ou écrivent des messages Croix-Rouge pour communiquer entre elles,

Je vous retrouve enfin !

On recherche les disparus. Ceux qui sont en vie sont réunis avec leurs proches,

Je vous rappelle que la torture et les mauvais traitements sont prohibés,

Pendant un conflit, le CICR fait en sorte que l'intégrité physique et psychologique des soldats capturés et des civils arrêtés soit respectée,

Si nécessaire, les délégués tentent d'améliorer les conditions matérielles de détention,

Voici ce que nous avons prévu pour la réhabilitation des cellules,

À la fin d'un conflit, le CICR, en tant qu'intermédiaire neutre, peut rapatrier les prisonniers de guerre et les internés civils dans leur pays.

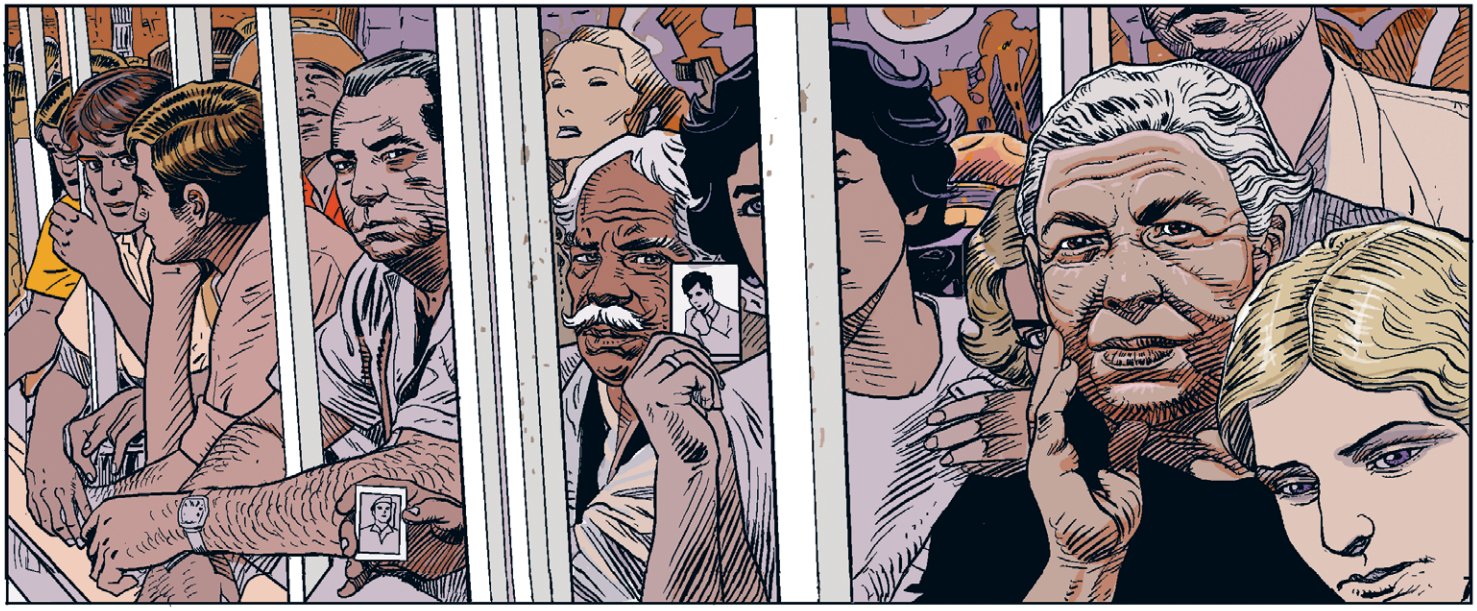

Parce qu'ils connaissent bien le terrain, les volontaires des Sociétés nationales apportent une aide précieuse au CICR. Quand la violence culmine, ils sont parfois les seuls à pouvoir atteindre les victimes.

Mais il n'y a pas que la guerre. Les catastrophes naturelles frappent aussi chaque année des millions de personnes...

...comme les tremblements de terre,

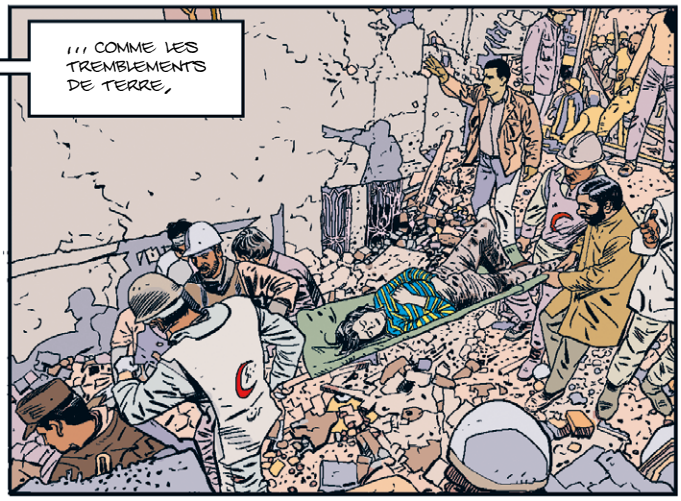

Le changement climatique aggrave les conséquences des sécheresses, des ouragans et des inondations,

Pour beaucoup, les règles élémentaires d'hygiène sont mal connues, l'accès à l'eau insuffisant et les structures de santé déficientes.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, héritière de la Ligue fondée en 1919, coordonne les efforts des Sociétés nationales. Elle les aide à se préparer et à répondre aux épidémies ainsi qu'aux catastrophes naturelles et technologiques.

L'épidémie de sida se répand ...

... partout dans le monde...

... détruisant des communautés entières.

Des maladies pourtant bénignes menacent la vie,

Que tout le monde s'éloigne du rivage ! On craint l'arrivée d'un tsunami !

Les Sociétés nationales investissent énormément dans la formation aux premiers secours,

En cas d'urgence, des gestes simples peuvent sauver la vie,

Un principe essentiel est la neutralité. En refusant de prendre parti pour une cause ou un groupe...

... ses membres devraient avoir accès à toutes les personnes en détresse,

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suit des principes qui lui assurent la confiance et le respect de tous,

Le Mouvement doit être indépendant pour ne pas céder à l'opinion publique ou aux pressions politiques,

Être impartial, c'est vouloir aider toutes les victimes, en donnant la priorité aux souffrances les plus urgentes,

Cela implique de ne pas faire de discrimination fondée sur la race, la religion, l'appartenance politique et la condition sociale,

Afin d'atteindre toutes les victimes, il ne peut y avoir qu'une seule Société nationale opérant sur le territoire d'un même pays,

En outre, en s'ouvrant à tous, elle évitera la tentation d'apporter une aide uniquement à un seul groupe,

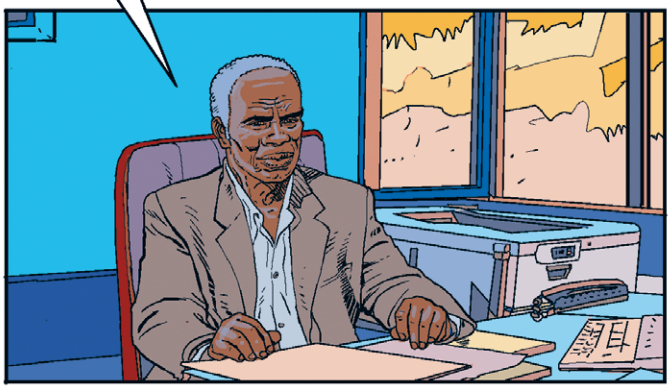

Des millions de volontaires, en majorité des jeunes, constituent le plus grand mouvement humanitaire du monde. Leur motivation n'est pas le profit mais l'allégement des souffrances des plus vulnérables,

Toutes les Sociétés nationales ont un devoir d'entraide,

Le Mouvement tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine, il favorise :

... la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples,

FIN

Le Mouvement est composé du CICR, de la Fédération internationale et de 189 Sociétés nationales (mars 2013).

Henry Dunant (1828-1910)

L'homme dont la vision a conduit à la création de ce qui est aujourd'hui le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Dunant a connu la misère après la richesse, mais il a été co-lauréat du premier Prix Nobel de la Paix.

Né à Genève le 8 mai 1828, Dunant est issu d'une famille calviniste très pieuse et pratiquant la charité. Après des études secondaires inachevées, il entre en apprentissage dans une banque genevoise. En 1853, il se rend en Algérie pour y prendre la direction de la colonie suisse de Sétif. Il se lance dans la construction d'un moulin à blé, mais n'obtient pas la concession de territoire indispensable pour le faire fonctionner ; après un voyage en Tunisie, il rentre à Genève. Il décide alors d'approcher Napoléon III pour acquérir le document nécessaire à ses affaires. L'empereur est à la tête des troupes franco-sardes qui se battent dans le nord de l'Italie, contre les Autrichiens. Henry Dunant décide de se rendre sur place pour le rencontrer. C'est ainsi qu'il assiste à la fin de la bataille de Solferino, en Lombardie.

De retour à Genève il écrit « Un souvenir de Solférino », qui donne naissance au Comité international de secours aux blessés (futur Comité international de la Croix-Rouge). Dunant en est membre et en assume le secrétariat. Il est désormais célèbre et reçu par les chefs d'Etat, les rois et les princes des cours européennes. Mais ses affaires financières se portent mal ; il est déclaré en faillite en 1867. Totalement ruiné, il est endetté pour près d'un million de francs de l'époque.

Suite au scandale suscité à Genève par cette faillite, il démissionne de son poste de secrétaire du Comité international de la Croix-Rouge et, le 8 septembre 1867 le Comité décide que sa démission est acceptée non seulement comme secrétaire, mais comme membre du Comité. Il part à Paris, où il en est réduit à dormir sur les bancs publics, alors qu'au même moment l'impératrice Eugénie le convoque au palais des Tuileries. Elle veut le consulter sur l'extension de la Convention de Genève à la guerre sur mer. Dunant est nommé membre d'honneur des Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Autriche, de Hollande, de Suède, de Prusse et d'Espagne.

Durant la guerre franco-prussienne de 1870, il visite et réconforte les blessés ramenés à Paris et introduit le port de la plaque d'identité qui permettra d'identifier les morts.

La paix revenue, Dunant se rend à Londres, d'où il s'efforce d'organiser une conférence diplomatique pour statuer sur le sort des prisonniers de guerre ; le tsar l'encourage, mais l'Angleterre est hostile au projet.

Le 1er février 1875, à l'initiative de Dunant, s'ouvre à Londres un congrès international pour «l'abolition complète et définitive de la traite des nègres et du commerce d'esclaves». Puis, pour Dunant, viennent des années d'errance et de misère totale ; il voyage à pied en Alsace, en Allemagne et en Italie ; il vit de charité et de l'hospitalité de quelques amis.

Finalement, en 1887, il échoue dans une bourgade suisse surplombant le lac de Constance : Heiden. Malade, il trouve refuge à l'hospice du lieu et c'est là qu'en 1895 le découvrira un journaliste, Georg Baumberger. Il lui consacre un article qui est repris par la presse de toute l'Europe en quelques jours. Du monde entier, des messages de sympathie parviennent à Dunant ; d'un jour à l'autre, il redevient célèbre et honoré. En 1901, il reçoit le premier Prix Nobel de la Paix.

Henry Dunant meurt le 30 octobre 1910. La date anniversaire de sa naissance, le 8 mai, est commémorée comme Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

0939/001 04.2019 5000

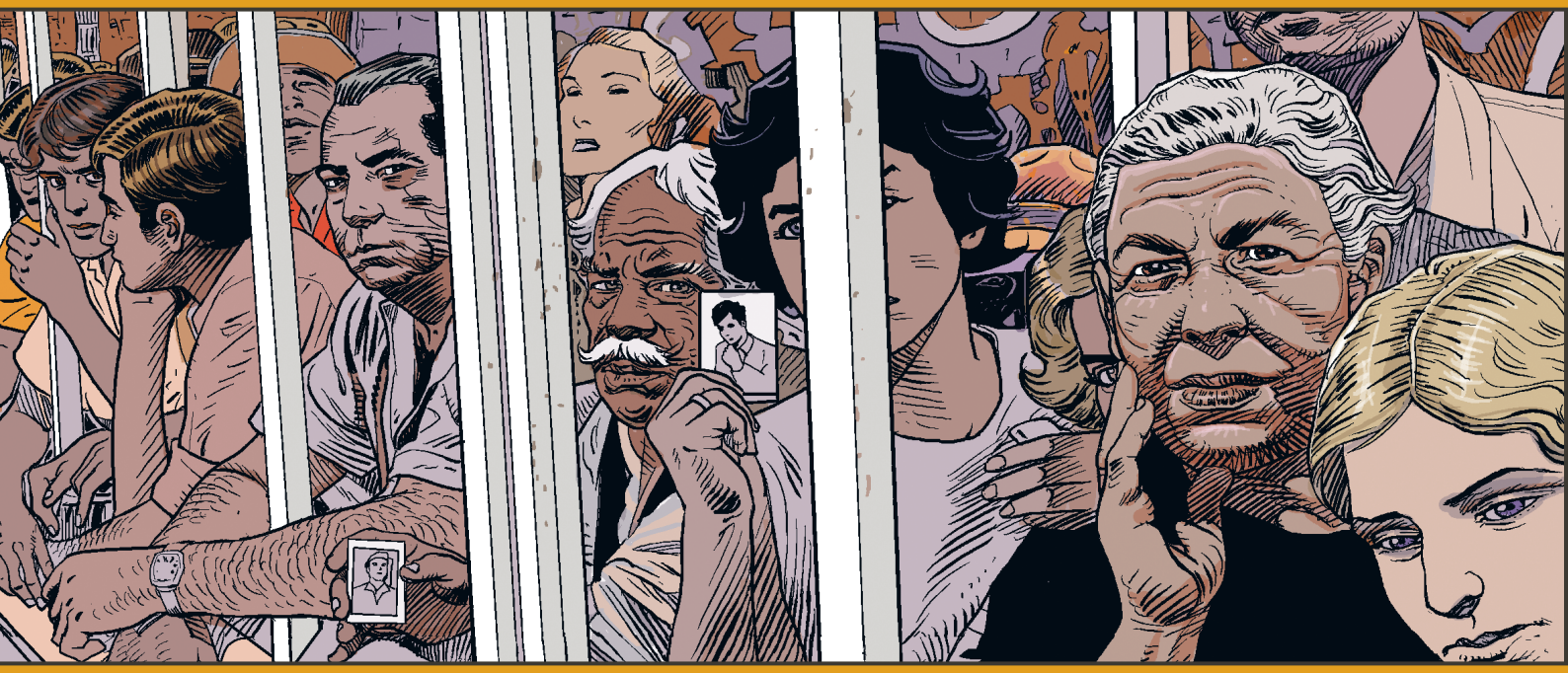

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57
E-mail: shop@icrc.org www.cicr.org
© CICR, novembre 2007

CICR

Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
CP 372, 1211 Genève 19, Suisse
T +41 22 730 42 22 F +41 22 733 03 95
Courriel: secretariat@ifrc.org
www.ifrc.org